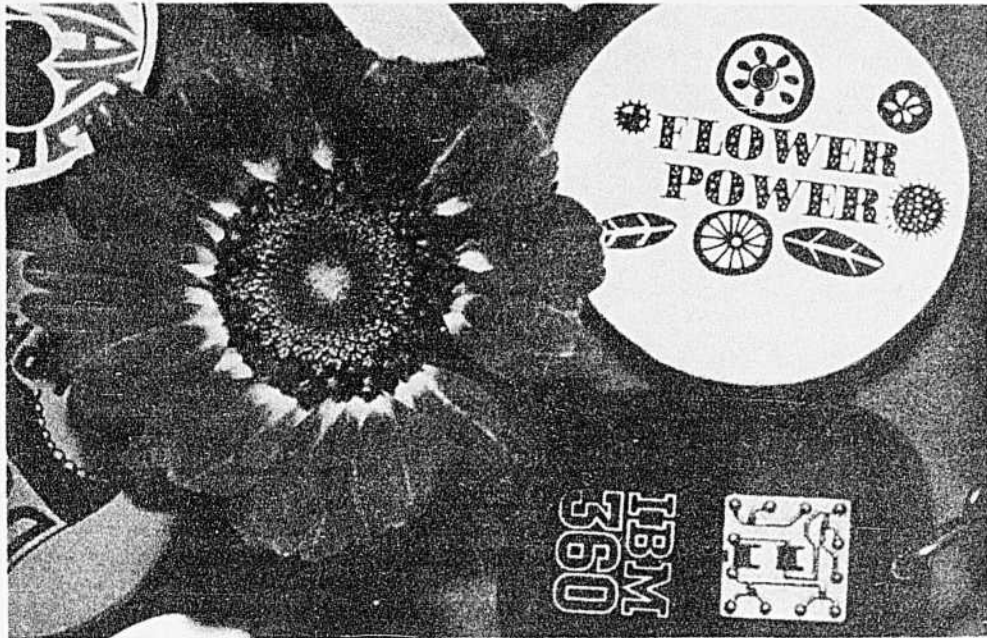


# HAPPENING ÉTUDIANT



La J.E.C. diocésaine organise pour le début de décembre un grand happening sur le travail étudiant. Ce projet se veut être avant tout un moyen dynamique de percevoir une situation problématique, moyen dynamique, basé sur l'image et la participation. En plus de permettre au milieu étudiant de s'interroger sur leur travail, ce projet veut aussi par la suite déboucher sur des actions qui pourraient apporter des éléments de solutions.

Le happening sur le travail étudiant est un projet régional. Il se tiendra à St-Jérôme, jeudi le 5 décembre prochain (pour les étudiants de la régionale Dollard-des-Ormeaux) et à Ste-Thérèse, vendredi le 6 décembre (pour les étudiants de la régionale Deux-Montagnes). La soirée débutera par la présentation d'un montage audio-visuel, entre coupé de flash-théâtre. Ce montage audio-visuel démontrera quelle est la participation actuelle du travail étudiant dans la région.

(suite à la page 2)



# L'AVENIR DU NORD

28 NOVEMBRE 1968

10¢

Vol. LXXI — No 48

## RÉOUVERTURE DU

(A.R.) "Le CEGEP Lionel-Groulx ouvrira ses portes au plus tôt le 2 décembre". C'est par cette phrase que M. Léon Debien, directeur pédagogique au cegep, ouvrait une causerie avec quelques étudiants du cegep Lionel-Groulx.

Pliant à des pressions venant de toutes parts du milieu étudiant, le conseil d'administration a décidé mercredi soir dernier d'effectuer la réouverture du collège. Mais cette fois-ci, on s'entend différemment sur les modalités. Chaque étudiant recevra chez lui une feuille d'inscription qu'il devra remplir et faire parvenir à la direction du cegep. Cette même feuille doit être mallé immédiatement puisque toutes les inscriptions qui

ne parviendront pas au cegep avant vendredi de cette semaine seront peut-être rejetées.

### BUREAU D'INSCRIPTION

Chacune de ses demandes de réinscription sera analysée par le bureau d'inscription. Il est certain que quelques indésirables seront renvoyés du collège s'ils ne répondent pas aux normes de la maison. Il en demeure cependant que tout étudiant peut envoyer sa cause en appel auprès de deux bureaux qui seront chargés de cette affaire. L'administration entend bien rétablir l'ordre et la paix propice aux études. Il est de plus en plus certain qu'à prochaine escarmouche entre contestateurs et direction entraînera la fermeture immédiate du collège.

### DU NOUVEAU

M. Léon Debien a annoncé que chaque département pouvait être paritaire s'il le désirait. C'est-à-dire que les étudiants pourraient avoir autant de pouvoirs que les professeurs sur les départements. A une question qu'on lui posait au sujet du Bill 21, M. Debien répondit que le Bill était muable et qu'il ne s'agissait que de faire pression à Québec pour faire voter un amendement au Bill. On parlait alors d'une parité au conseil d'administration. Il est certain que les gens de Québec ne changeront pas le bill si Lionel-Groulx le demande. Il faut une action concertée de tous les CEGEP de la province si on

(suite à la page 6)



## INVESTISSEMENT DE PLUS

La semaine dernière, la presse locale était invitée à une conférence de presse donnée par M. W. Rothschild de la Société Baron Caoutchouc. Cette conférence de nouvelles avait pour but d'informer la population de la venue d'une nouvelle industrie dans St-Jérôme. Elle établira ses quartiers généraux dans le parc industriel de la cité, et la superficie de la manufacture couvrira 40,000 pieds de terrains. On prévoit embaucher quelques quatre-vingt personnes la première année et cent vingt la deuxième. La Main-d'Oeuvre

sera presque exclusivement masculine. Cette industrie fabrique des semelles en caoutchouc monoblocs, ce qui veut dire que l'on produit la semelle et le talon toute d'une seule pièce.

### POURQUOI A ST-JEROME?

C'est la question qui a été posée et on nous a donné comme réponse que le statut de St-Jérôme ville désignée avait contribué grandement au choix de la place à cause des facilités qu'offrent les gouvernements provincial et fédéral. En plus, St-Jérôme est situé à proximité de la métropole, ce qui facilite

l'écoulement de la marchandise.

La Société Baron Caoutchouc a déjà des établissements en Europe et une clientèle internationale est établie. La fabrique de St-Jérôme répondra surtout aux besoins du Canada et des Etats-Unis.

Une telle industrie sera très viable croit-on et pour la population jérômienne et également pour le reste du Canada, si on songe à l'économie que l'on peut réaliser avec un tel commerce implanté ici, limitant de beaucoup des frais d'importation.

## D'UN MILLION DANS ST-JEROME

C  
E  
G  
E  
P

LIONEL-GROULX



# CARTES PROFESSIONNELLES

**Paul-E. Talbot,**

BA. O.

OPTOMETRISTE

6741 rue St-Hubert

Tél.: 272-7611

272-7616



**GENDRON &  
LEFEBVRE**

Arpenteurs-géomètres  
Ingénieurs-conseils

Arpentage, Travaux publics  
et municipaux, Mécanique,  
Electricité, Structure,  
Calcul électronique

Edifice G.L. — Suite 200  
1 Place Laval 384-1260  
Laval, P.Q.

St-Jérôme : 438-1234

**HERVE TRUDEL & FILS**

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

136 rue Labelle — 400 rue Labelle  
214 Principale — St-Sauveur-des-Monts  
Service d'ambulance privée

**DUHAIME, AUDY,  
VERREAULT ET ASSOCIES**

INGENIEURS-CONSEILS

300, RUE LONGPRE — SAINT-JEROME — 438-4125

TEL. 438-2844

RES. 438-1861

TEL. 438-2915

**RAYMOND LEGAULT**  
NOTAIRE — NOTARY

236, avenue Parent, Suite 27

St-Jérôme, Qué.

**PAUL BROSSEAU,** A.P.A.

AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ

37 Legault Tél.: 438-4194 Saint-Jérôme

Résidence : Saint-Janvier, cté de Terrebonne — Tél.: 435-7356

**GERARD VERMETTE, B.A., LL.L.**

NOTAIRE

6669, rue St-Denis Montréal Tél. CR. 6-2692

**CLEMENT, LEVESQUE & MERCIER**

ARCHITECTES

434, rue Labelle, Saint-Jérôme, Qué.  
SAINT-JEROME 436-1444 — SAINTE-THERESE 435-5083

**MATHIEU & FORGET**

AVOCATS

Guy Mathieu, LL.B. — André Forget, LL.L.

347, rue ST-GEORGES  
ST-JEROME

TEL.: 432-9759\*  
Code régional : 514

**Desjardins & Sauriol**

INGENIEURS-CONSEILS

- Travaux publics ● Bâtiments
- Travaux municipaux

400, boul. Labelle Chomedey 681-9221



Lors de la conférence de presse donnée par M. Rotchild, notre photographe a pris un croquis des éminences jérômiennes qui y étaient présentes. On y voit M. Rotchild, M. Arthur Helms, échevin, M. Bastien contracteur, M. G.-T. Bruno, un membre de la firme Duhaime, Audy & Verreault, qui ont établi les plans de la fabrique, ainsi que M. Audy.

## HAPPENING...

(suite de la page 1)  
et ce à partir de photos prises dans chacune des écoles secondaires de la région. Au photo-montage succédera un théâtre-vérité où, de façon satyrique, on tentera de faire vivre sur la scène le type de vie scolaire qu'on offre aux étudiants. On pourra par exemple y voir l'histoire de la pédagogie à travers les siècles, présentés par des auteurs tels que

Socrate, Montaigne, Alain... Après le photo-montage et le théâtre-vérité, il y aura une auto-critique. Encore une fois, cette auto-critique se veut dynamique et centrée sur l'image. Celle-ci se fera à partir de regroupements de personnes autour de photos géantes démontrant les principaux aspects problématiques du travail étudiant. La soirée se terminera par une pause Kool-aid, pendant laquelle les gens pourront

inscrire sur des stencils leurs impressions ou des remarques sur le travail étudiant qu'on leur offre à l'intérieur de l'école; ces stencils seront alors imprimés et distribués sur place. Il est à noter qu'à cette même soirée, la J.E.C. diocésaine rendra public un journal dans lequel celle-ci donnera sa vision de l'école nouvelle, de même que les perspectives d'action qu'elle entrevoit pour y parvenir.

Cette soirée, avant tout centrée sur une prise de conscience dynamique d'une situation de même que sur l'élaboration de perspectives d'actions, a été élaborée plus particulièrement à partir des quatre situations problématiques suivantes : —Malgré quelques efforts, les cours demeurent en marge des grandes préoccupations sociales actuelles. Le contenu des matières enseignées ne laisse que peu de place aux perspectives scientifiques contemporaines.

(suite à la page 6)

**Blanchard, Labelle, Héту**

NOTAIRES

Me Jean Blanchard - Me Maurice Labelle - Me Michel Héту

Heures de bureau

Lundi au vendredi — de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.

Soir

Lundi — mercredi — vendredi de 7.30 p.m. à 9.30 p.m.

33 ouest, rue Blainville

St-Thérèse

Tél. : 435-3621  
625-7472

DR MARC-ANDRÉ MORAND, b.a., d.d.s.

CHIRURGIEN - DENTISTE

SUR RENDEZ-VOUS 436-2193

580 ST-GEORGES, APP. 3, ST-JEROME, P.Q.

**Dr H. Leroux**

MEDECINE GENERALE — MATERNITE

7 à 9 p.m. — lundi, mercredi, vendredi  
2 à 4 p.m. — lun. mar. mer. vend.

ST-JANVIER, Qué.

Tél. 435-3357

**DENIS HARDY,** B.A., LL.L.

AVOCAT DE L'ETUDE LEGALE

DORAIS HARDY & SOUMIS

336, rue LABELLE  
SAINT-JEROME

SUITE 104  
TEL.: 438-7447

Bureau: 438-8540

**Marc Lajeunesse,**  
LL.L.

NOTAIRE

294, rue Labelle, ch. 201  
ST-JEROME, P.Q.

**GASTON BINETTE**

notaire

député du comté  
de Deux-Montagnes  
St-Eustache

149 St-Eustache, c.p. 180

473-2741

MALLETTE, NORMANDIN & CIE

RENE DE COTRET & CIE

Comptables agréés — Chartered Accountants

ASSOCIE RESIDENT: ANDRE MASSE, C.A.

336, rue Labelle

St-Jérôme, Comté Terrebonne

BUREAUX

Montréal	Ottawa
Québec	Drummondville
Nicolet	Trois-Rivières
Gatineau	Chicoutimi

Tél.: 438-1201

Tous droits réservés sur la reproduction des nouvelles et des photographies parues dans ce journal.

L'AVENIR DU NORD, jeudi 28 novembre 1968 -3

L'école demeure toujours confessionnelle au Québec. La question à poser est de savoir si elle est vraiment chrétienne. Cette question, des journalistes l'ont formulée aux quatre membres de la commission diocésaine de l'enseignement religieux qui, jeudi, le 7, tenaient une conférence de presse à l'occasion de la publication d'un rapport officiel sur la situation de l'enseignement religieux et des sciences religieuses à l'école secondaire et post-scolaire.

Les représentants de la commission, en l'occurrence le Père Claude Mauger, des Clercs de Saint-Viateur, membre de la Pastorale scolaire, M. l'abbé Jacques Fortier, de l'Office catéchétique diocésain, de même que M. Jean-Paul Binet et le Frère Florian Jutras, de la communauté des Frères du Sa-

les", il faut songer à cet ensemble d'activités, d'organisations et surtout de personnes qui, dans une école, contribuent de près ou de loin à l'éveil, à l'éducation et au soutien de la foi chez les jeunes.

Aussi serait-il bon de préciser immédiatement la com-

## MAIS QUE FONT-ILS?

position de cette commission. Disons qu'elle regroupe les principaux responsables de l'enseignement religieux et de la pastorale scolaire oeuvrant dans le diocèse au niveau secondaire. Présidée par M. Maurice Leroux, prêtre du diocèse, la commission groupait, outre les personnes précédemment mentionnées, M. l'abbé Fernand Proulx, M. Jean Tétreault, Paul Noiseux, l'un et l'autre coordonnateurs du service de l'enseignement religieux à la régionale Dollard-des-Ormeaux et à la régionale de Deux-Montagnes, M. l'abbé Louis-Philippe Laniel et M. l'abbé Jean-Pierre Joly.

Maintenant passons immédiatement à la question, à savoir si l'Église fait encore de la religion à l'école? S'en fera-t-il dans quelques années?

Voyons ce que dit le document à ce sujet dans ses conclusions.

### ET LES PARENTS? MON OEUIL!...

"Au fond, c'est tout le problème de l'éducation de la foi à l'intérieur et à l'extérieur des cadres scolaires que pose la situation présente de l'enseignement religieux et de la pastorale à l'école", note le document.

Et ce document poursuit: "De cette situation, il ressort avec évidence que si l'école participe toujours, dans des conditions nouvelles à l'éducation de la foi des jeunes, elle ne peut l'assurer seule. D'où la nécessité pour les parents de développer des façons nouvelles d'assurer avec la participation de leurs enfants, leur éducation dans la foi.

Il apparaît, toujours selon le mémoire, avec non moins de clarté qu'il appartient à la communauté chrétienne toute entière de renouveler constamment son mode de présence et d'action à l'école et de trouver de nouvelles façons d'éveiller, d'éduquer et de soutenir, dans le respect des libertés de chacun, la foi des étudiants qui fréquentent ces institutions publiques, confessionnelles ou non.

Que peut-on faire de concret et d'efficace dans ce sens, se demande le rapport. Il est évident qu'il n'existe pas, à de tels problèmes, de solutions

## LES PARENTS S'INQUIETENT!

toute faites. Il faudra trouver ensemble des solutions, les éprouver, les corriger constamment.

### LA FOI AU FOYER

Là-dessus, la commission donne des moyens d'approches pour une action concertée.

"Plus que jamais, c'est au (suite à la page 5)

## Le mémoire de la Commission de l'enseignement religieux au secondaire

### La Régionale voudrait répondre à deux questions

La Commission des études de la Régionale Dollard-des-Ormeaux a demandé à MM. les commissaires et à M. Roger Harel, directeur général des écoles, d'accepter que deux projets de recherche pédagogique soient présentés à l'Institut de recherche pédagogique du ministère de l'Éducation.

#### PREMIERE RECHERCHE:

La première recherche portera sur les relations entre les horaires réduits et les résultats académiques. Les deux groupes-témoins seront les 8es années de l'école Laviolette et les 8es années de l'école Clément en septembre 1967.

La Commission des études veut faire étudier le rendement scolaire des étudiants dans un cadre-programme de 25 heures de cours hebdomadaires en relation avec le rendement chez les étudiants soumis à un horaire régulier de 35 périodes. En bref, la variable dépendante s'énonce ainsi: Dans quelle mesure le nombre d'heures à l'intérieur des salles de cours influence-t-il les résultats des étudiants?

Position du problème: La Régionale Dollard-des-Ormeaux a dû, par manque de locaux, fabriquer des grilles réduites pour certains groupes d'étudiants du secondaire. L'observation principale des responsables pédagogiques fut celle de constater un rendement scolaire à peu près équivalent pour les étudiants à horaires réduits et les étudiants à horaires réguliers. Elle se demande si un nombre de cours diminués mais combinés à des recherches personnelles plus poussées ne serait pas équivalent quant aux succès scolaires des étudiants par rapport au système actuel.

#### IMPORTANTE THEORIQUE ET PRATIQUE DU SUJET:

On considère la recherche extrêmement importante du point de vue des programmes et de leur contenu, des connaissances acquises par l'étudiant, de la pédagogie nouvelle et des travaux personnels des étudiants. Ces conséquences s'étendent aussi au système d'évaluation des connaissances et à l'utilisation des bibliothèques et autres instruments didactiques d'apprentissage. Elle pourrait modifier de façon peut-être profonde le régime pédagogique actuel.

L'un des avantages pratiques pourrait être la réduction volumineuse des cours du système d'éducation, compte tenu des effectifs professoraux, ainsi qu'une meilleure utilisation de l'énergie des étudiants par des activités périscolaires plus abondantes.

Le chercheur principal sera M. Bertrand Blondin et la Commission des études recommande une subvention de \$3,500.

#### DEUXIEME RECHERCHE:

La deuxième recherche portera sur les modes d'appréhension chez les étudiants du secondaire, ce qui affectera directement les critères de classement des étudiants au secondaire.

L'on sait que les étudiants sont classés actuellement d'après leur rendement scolaire antérieur, des tests psychométriques, l'opinion des professeurs et des parents, mais la Commission des études se demande si d'autres facteurs tout aussi importants ne devraient pas influencer le classement des étudiants. Par exemple, l'on sait que certains étudiants de (suite à la page 7)

### Vicaire coadjuteur à St-Lucien



A cause de l'actuel état de santé de M. le Curé Paul Bergeron, un vicaire coadjuteur vient de lui être accordé pour continuer la pastorale de sa paroisse. Il s'agit de M. l'abbé André Vézina, premier vicaire de la Cathédrale.

connu et bien apprécié dans M. l'abbé Vézina est bien apprécié dans la ville de St-Jérôme, où il travaille depuis plus de 19 ans. Après ses deux années comme professeur à l'Externat classique de St-Jérôme, il est resté le très dévoué et fidèle vicaire de la Cathédrale pendant 17 ans. Agé de 46 ans, M. l'abbé Vézina est largement ouvert à toutes les classes et à tous les âges de notre société jérômienne, qu'il connaît bien et à laquelle il est très attaché. Il s'est occupé activement des associations les plus diverses, paroissiales ou interparoissiales et même diocésaines et parfois de différentes paroisses dans les périodes de nominations. Il demeure aumônier militaire du régiment de St-Jérôme, avec le rang de major de l'armée.

Le nouveau vicaire coadjuteur de St-Lucien continuera sa précieuse collaboration à la zone pastorale de St-Jérôme, comme aussi à l'équipe pastorale de la Cathédrale et à toute la vie du diocèse.



cré-Coeur, auraient bien aimé répondre par un acquiescement à cette question, mais...

Prudents, soucieux de ne pas heurter de front les responsables de l'enseignement, en l'occurrence les enseignants et les parents, les porte-paroles du groupe ont invité les journalistes à trouver la réponse à cette question dans le rapport dont ils faisaient ce jour-là la présentation officielle.

### DE LA RELIGION DANS LES ECOLES? PEUT-ETRE!

Il est évident que les écoles du Québec, de par ses structures et surtout en fonction de la présence du Comité catholique auprès du ministère de l'Éducation, sont catholiques. En autant, comme l'a précisé le Père Mauger, que ces écoles aient des professeurs reconnus comme catholique, que les manuels soient approuvés par le Comité catholique, et que la législation décrète que les écoles publiques au Québec soient confessionnelles. Mais de là à prétendre qu'elles soient chrétiennes, il y a tout une marge. La marge d'une foi vécue, une foi que l'on retrouve dans les faits.

Nous nous référerons donc au document soumis par la Commission diocésaine de l'enseignement religieux au secondaire, document qui se veut un tableau objectif et le plus réaliste possible de la situation, pour établir s'il se fait donc de la religion dans les écoles secondaires du diocèse et au CEGEP Lionel-Groulx.

Quand cette commission parle de "religion dans les éco-

Tél.: 326-1515  
45, rue Saint-Antoine

Ligne directe  
Montréal - Ste-Agathe  
861-0297

**HAMEL & LAPOINTE**  
NOTAIRES

Me Ulysse Hamel  
Me Ghyslain Lapointe

Ste-Agathe-des-Monts. P.Q.



**Jour et nuit! Profitez de TMS**

**TELE-MESSAGE SERVICE**

438-1261

• Un service d'appels téléphoniques qui prend les messages quand vous n'êtes pas là!  
• Téléphonistes bilingues et assermentées.  
Coût peut élevé.

330, rue St-Georges

Saint-Jérôme, Qué.

# EDITO



OPINIONS

## ENFIN, ILS AGISSENT !

Tel est le commentaire exprimé par la très grande majorité des citoyens devant la récente prise de position des administrateurs du CEGEP Lionel Groulx à l'effet de fermer le collège, d'exiger une nouvelle inscription de la part des étudiants, inscription qui sera assortie d'un engagement à respecter les règlements de la maison; pour notre part, nous applaudissons à cette décision, convaincus de la nécessité absolue pour les dirigeants d'une institution d'enseignement d'assumer pleinement leurs responsabilités et de maintenir l'ordre dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté étudiante et de la société en général.

Dès le début de la crise à Lionel-Groulx et jusqu'à tout récemment, les autorités ont fait preuve d'une faiblesse et d'une complaisance injustifiable ainsi que le reconnaissait lui-même le directeur des services pédagogiques M. Léon Debien, dans un article qu'il signait dans le numéro du 9 novembre du journal *Le Devoir*, lorsqu'il écrivait: Celle-ci (la préparation tactique des étudiants), cependant, n'aurait pas été suffisante au débrayage et à l'occupation sans la démission des pouvoirs en place".

Il est bien entendu que pour certains, cette démission des autorités en place ne concerne que le ministère de l'Éducation; pour notre part, nous refusons de souscrire à cette prétention. Bien sûr, si je succombais à la tentation qui guette tout homme engagé dans l'action politique d'envisager les problèmes strictement sous un angle partisan, je ferais mienne cette idée, car ce serait là une occasion magnifique d'accabler d'avantage des adversaires politiques et de ménager la sympathie de d'autres personnes qui éventuellement peuvent être des électeurs. Toutefois, je demeure totalement convaincu que devant des problèmes aussi graves que celui de la crise étudiante, il est absolument nécessaire de tenter l'impossible pour se dégager des sentiers partisans et envisager la situation de la façon la plus objective possible. C'est pourquoi, tout en reconnaissant la faillite du ministère de l'Éducation, je continue à prétendre que les autorités mêmes du CEGEP Lionel-Groulx n'ont pas, dans les limites de leurs responsabilités et des pouvoirs qu'ils avaient, agi comme elles auraient dû le faire. C'est avec d'autant plus de plaisir que je m'associe à l'ensemble de la population pour donner tout mon appui aux récentes

décisions prises qui étaient les seules capables de donner justice à un très grand nombre d'étudiants qui sont conscients de leurs responsabilités et qui désirent poursuivre leurs études dans une atmosphère normale.

Certes, je reconnais que l'autorité, quelle qu'elle soit, ne doit pas s'exercer d'une façon tyrannique et doit demeurer ouverte au dialogue, disponible à reviser certaines positions devant les demandes et les réclamations que peuvent formuler les personnes qui sont sous sa juridiction. Le respect des personnes, le respect de la liberté individuelle et du droit de parole est une réalité qu'aucune autorité n'a le droit d'ignorer ou de violer. Mais il y a également cette autre réalité qui s'appelle l'ordre et la légalité sans lesquelles toute véritable justice ne peut exister. Quand un groupe réussit à perturber complètement une institution, à faire régner l'anarchie, à empêcher d'autres individus qui peuvent former une majorité d'exercer leurs droits, cela dépasse les bornes et il est urgent que les autorités en cause interviennent et assument leurs responsabilités.

Le monde dans lequel nous vivons connaît deux tendances opposées et qui peuvent à la longue s'avérer aussi néfastes l'une que l'autre. Il y a encore des gens qui conçoivent l'autorité d'une façon paternaliste, s'imaginant que les pouvoirs qu'ils détiennent commencent et finissent avec leur petite personne et qui n'acceptent d'aucune façon que l'on puisse examiner et porter des jugements sur leur attitude. Il y a, à l'autre opposé, cette autorité qui se veut totalement dans le vent, à la page, et qui est disposée à capituler chaque fois que des demandes ou des exigences sont formulées. C'est le cas malheureusement de certains éducateurs et de parents qui, à cause précisément de leur faiblesse, loin de rendre service aux étudiants ou à leurs enfants, contribuent à aggraver les problèmes auxquels ces derniers font face.

Ce qu'il faut, c'est d'arriver à un juste milieu qui permettra à l'autorité de s'exercer dans le respect intégral des droits individuels, de la démocratie, mais tout en assurant la discipline et l'ordre qui sont essentiels à la bonne marche de toute société quel que soit sa dimension.

DENIR HARDY

## UN CURE DANS LE PARC

par l'abbé Claude Charron

### Un presbytère en verre?

Le presbytère de St-Janvier, n'est pas "envers et contre tous". Lors de la dernière réunion de Zone de Ste-Thérèse, les prêtres ont appris avec fort détails les démarches qui ont abouti à la construction du nouveau presbytère de la paroisse attendant maintenant à l'église.

On se souvient des commentaires qu'avait suscité, il y a quelques mois, l'annonce du projet. Un article signé par un paroissien et paru dans un quotidien de St-Jérôme avait paru faire croire une forte proportion de mécontents parmi la population. On avait "Bruni" les positions.

Or, faits en mains, relatant d'événements en événement pour ne pas dire de jours en jours, l'élaboration du projet, le curé de la paroisse a montré que le presbytère a été démocratiquement voulu par la grande majorité des paroissiens. Pour preuve: c'est parmi les citoyens que l'argent de l'emprunt a été trouvé.

"N'allez plus dire maintenant pour ceux qui le disaient que le presbytère de St-Janvier n'est pas envers et contre tous. Je vous ai éclairé pour confondre les Calomnieux."

Pour l'avoir habité deux mois pendant la maladie du curé Ladouceur, il fallait à toute fin pratique faire quelque chose, ou continuer de se sentir dans une maison hantée...



### "Heure de la charité"

Dimanche dernier, la région de Ste-Thérèse connaissait l'heure de la charité. Sous un ciel gris d'un dimanche d'automne, des centaines de bénévoles ont quémandé au nom des pauvres. 413 paroissiens exactement, des 6 paroisses de la région ont parcouru toutes les rues, frappé à toutes les portes pour recueillir les dons que les maîtres de maison voulaient bien leur donner.

Cette tradition qui se perpétue depuis des générations et communément appelée QUIGNOLEE fait partie de la vie térésiennne.

Est-ce vrai qu'on y donne des guenilles?

Non, les dons qui ont été reçus en nature offraient tous l'intérêt d'être parfaitement utilisables même par ceux qui les avaient donné. Parmi les choses qui ont été offertes on remarquait du linge bien entendu, des chaises, des bureaux de chambre, des jouets, même des lessiveuses automatiques. On est allé jusqu'à offrir des lapins vivants.

Ceci nous permet de nous rappeler un épisode drôle qui marqua les tournées de Soeur Preccède alors qu'elle recueillait dans le Carosse de l'Hospice les têtes de cochons qu'un cultivateur lui donnait.

Aujourd'hui les gens gardent plus facilement leur tête de cochon mais ils acceptent de donner généreusement les vêtements encore bien convenables qu'une mode impitoyable décline si facilement en quelques semaines...

### "Ventre affamé qu'on endort"

Dans le cadre de son programme d'action, la Société Saint-Jean-Baptiste de la région de Ste-Thérèse a officiellement présenté à la population le thème de l'action Sociale qu'elle entend poursuivre cette année.

C'est devant une assistance d'une cinquantaine de participants que des documents jusque-là bien gardés défilèrent sur écran lumineux et sonorisés d'un texte explicatif qu'une voix bien connue débitait avec conviction.

Quel horreur! La Région que l'on dit si prospère entre toutes, la plus des plus privilégiées des villes de banlieu, grâce à l'implantation de la G.M., connaît un fort pourcentage de chômeurs, aussi considérable que la zone de St-Jérôme, la triste ville fantôme. Pour 1968, 2.250 chômeurs comparativement à 2.000 pour St-Jérôme.

(suite à la page 7)

## MELI-MELO

(Sainte-Thérèse A.R.)

Il se fait actuellement une pétition pour le Campus Ste-Thérèse et de St-Jérôme. Plus de cinq cents étudiants ont déjà inscrit leur nom au bas de la pétition à Ste-Thérèse même. Pour ce qui est de St-Jérôme, une pétition différente fut endossée par plus de trois cents étudiants. Il serait bon que plus d'étudiants prennent leurs affaires en main et signent cette pétition.

Il y a une certaine anomalie chez les professeurs à Ste-Thérèse. En effet, nous apprenions que les professeurs réunis en assemblée générale ont voté une proposition à l'effet qu'aucun étudiant ne devrait être renvoyé de l'institution. Ce qui est grave d'autre part, c'est que ces mêmes professeurs désirent obtenir un climat d'étude. Comment y réussiront-ils alors?

Nous apprenons de sources sûres que les étudiants du CEGEP Lionel-Groulx étudieront plus tard cette année. En effet, une proposition est à l'étude visant à la fermeture du collège à la fin de juin 1969 pour l'année académique en cours.

Peut-être serait-il bon de mentionner au public que le syndicat non-représentatif de Lionel-Groulx est subventionné dans tous ses frais par le syndicat F.T.Q. Présentement la F.T.Q. a même mis un local à leur disposition. Tout ça et bien d'autres choses ne sont jamais mentionnées à la presse.

Après une petite enquête on s'aperçoit facilement qu'on ne peut étudier et contester en même temps. Donc, la majorité des contestataires refusent d'aller à leurs cours car ils se prostitueraient à un système qu'ils qualifient d'aliénant. Et ce sont eux qui viendront définir: qu'est-ce qu'un étudiant?

Les professeurs ont envahi la semaine dernière les bureaux de la régionale ici même à St-Jérôme. Ils manifestaient sous différents motifs, entre autres en ce qui concerne la journée de salaire qu'ils ont perdu. On se souviendra que lundi il y a de ça deux semaines, les enseignants ont boycotté la journée pédagogique convoquée par l'administration: ils étaient là physiquement, mais non intellectuellement; ce qui explique ce retrait sur leur salaire.

Il n'y a pas beaucoup de nouvelles du Campus St-Jérôme, nous croyons savoir qu'ils sont présentement en étude avec l'administration.

# SUR LE FRONT POLITIQUE

avec DENIS



## "EN TEMPS ET LIEUX"

Au cours des années '30, un candidat à une élection provinciale dans un comté rural à qui on reprochait de ne pas parler des problèmes politiques durant ses discours, répondait: "Mesdames et Messieurs, de politique j'en parlerai en temps et lieux". L'actuel premier ministre de la province de Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, comme son prédécesseur M. Daniel Johnson s'inspire des mêmes principes que ce candidat. En effet, depuis l'avènement au pouvoir de l'Union Nationale, le parlement de notre province a connu deux sessions. Au cours de ces deux sessions, à maintes reprises devant les questions émises par l'opposition en marge de problèmes graves qui se posaient, le premier ministre Johnson et le premier ministre Bertrand et leurs collègues formulaient toujours la même réponse: "Nous étudions le problème, en temps et lieux nous prendrons des décisions."

Il est évident que devant la complexité des problèmes auxquels doivent faire face les gouvernements, ils est nécessaire qu'une attention sérieuse soit apportée à l'étude de chacun d'eux et que des solutions ne soient proposées qu'à la suite de mûres réflexions et après un examen approfondi de toutes les facettes de la question en cause. Mais cela ne doit pas être une excuse à l'immobilisme et à l'inaction. Car si les problèmes exigent une étude en profondeur, ils demandent également que les solutions ne tardent pas trop car la rapidité avec laquelle les situations évoluent risque de créer des crises encore plus graves. Un gouvernement qui, alors que les représentants du peuple sont réunis pour régler les principaux problèmes qui se posent dans une société se contente de répondre: "En temps et lieux", ne fait pas preuve de sagesse et de sérieux, mais plutôt de faiblesse et d'impuissance.

## LA DEMISSION DE FRANCOIS AQUIN

Le fait pour un ministre ou un député de démissionner de son poste peut exiger un courage et une fidélité à des principes devant lesquels on ne peut que s'incliner; mais là comme ailleurs, il faudrait se garder de généraliser. En lisant les commentaires d'un editorialiste qui louait le grand courage de M. François Aquin au moment où celui-ci abandonnait son siège de député, on ne peut s'empêcher de sourire devant tant de naïveté quand on connaît les vrais motifs de la démission de l'ex-député de Dorion.

En effet, quand François Aquin justifie son geste en alléguant qu'un député indépendant est inutile dans notre système politique, il se sert d'un argument noble pour cacher une réalité beaucoup plus prosaïque et terre à terre. La vraie raison de la démission de François Aquin se retrouve dans la possibilité pour lui d'obtenir un revenu beaucoup plus intéressant que son salaire de député en se joignant à une importante étude légale où il pourra exercer sa profession d'avocat. Voilà le vrai motif de cette démission.

Si M. Aquin avait désiré continuer à jouer un rôle "à l'assemblée nationale", (ce qu'il n'est nullement obligé de faire), cela lui était possible. Je dirais même, contrairement à ses prétentions, qu'il est plus facile à un député indépendant de faire valoir ses idées personnelles que s'il est membre d'une formation politique. De nombreux exemples tirés de notre histoire politique appuient cette assertion. Qu'il me suffise de rappeler le cas de Henri Bourassa au parlement fédéral et de René Chalout au parlement provincial.

Non! Que M. Aquin préfère les revenus de sa profession d'avocat au rôle qu'il aurait pu jouer au parlement, c'est son affaire. Mais il se trompe s'il croit ses concitoyens assez "poires" pour avaler d'un trait sa déclaration grandiloquente dans laquelle il veut se présenter comme un petit martyr de la politique québécoise.

# A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE LA SEMAINE DERNIERE

(QUEBEC F.M.) — En considérant l'ensemble des agissements ministériels cette semaine, on est porté à conclure qu'au rythme où le gouvernement perd ses plumes, il risque de trouver l'hiver très froid.

Il serait trop long d'énumérer tous ses faux-pas, mais j'en jette un bref coup d'oeil sur quelques-uns d'entre eux. Il y a eu d'abord mercredi la séance du Comité des Régies gouvernementales convoqué à la demande de l'Opposition et qui devait discuter les négociations en cours entre le gouvernement et les grévistes de la R.A.Q. L'Opposition visait tout simplement à entendre un rapport sur les négociations de la bouche du ministre délégué à la Fonction publique, Monsieur Marcel Masse, et de celle du président de la C.S.N., Monsieur Marcel Pépin. Conscients que

ces exposés tourneraient à leur désavantage, les ministériels ont refusé au comité le droit d'entendre ces deux rapports. Pendant plus de deux heures de procédure, l'Opposition a vainement tenté de faire reconnaître son droit d'être informée sur le déroulement des négociations concernant la R.A.Q. Le gouvernement ne poursuivait qu'un but, empêcher à tout prix la discussion et faire ajourner les travaux du comité au 6 décembre. En langage simple, ça s'appelle bâillonner l'Opposition. Ce n'est pas très démocratique et ça joue parfois de vilains tours si on songe par exemple à la motion de censure lors du débat sur le pipeline dans un autre parlement.

Autre fait: le gouvernement a enfin présenté un bill préconisant l'abolition du Conseil législatif. Il n'y a pas de quoi

faire un feu d'artifice puisque c'était déjà prévu au programme électoral des deux partis en 1966, puisque des démarches en ce sens avaient déjà été amorcées sous le gouvernement libéral et puisque tout le monde était d'accord que le conseil n'avait plus grande utilité. Ce qu'il faut se rappeler toutefois, c'est que le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, dès le mois de décembre 1966, avait soumis un bill à cet effet. A ce moment-là, le gouvernement avait trouvé mille raisons pour refuser l'idée. La différence entre les deux initiatives, c'est qu'aujourd'hui la suggestion vient du gouvernement, ça lui vaut une belle manchette, ça fait oublier que dans les autres domaines il a les deux pieds dans la même bottine, et surtout, ça lui permet d'apaiser les tendances séparatistes de certains ministres en par-

## LES PARENTS...

(suite de la page 3)

foyer que revient la responsabilité de l'éducation de la foi des jeunes.

"Cette responsabilité doit s'exercer en collaboration avec l'école; ce qui peut se réaliser concrètement par l'intérêt que les parents portent à l'enseignement religieux que l'enfant reçoit à l'école, à ses travaux, à ses activités religieuses; par le souci de connaître les perspectives nouvelles de l'enseignement religieux à l'école et de s'initier à son vocabulaire propre afin d'éviter le plus possible la confusion dans l'esprit du jeune de la compréhension de sa foi".

Les conclusions du document précisent: "Cette responsabilité doit s'exercer en collaboration avec la communauté chrétienne toute entière; ce qui peut se réaliser concrètement par l'attention à profiter de toutes les occasions qu'offre une communauté chrétienne d'éduquer et de raviver sa foi, par les célébrations liturgiques, la catéchèse, par l'intérêt apporté aux questions religieuses qui se posent dans le milieu étudiant..."

Cette responsabilité peut également s'exercer par des rencontres entre parents d'un même milieu. C'est ce que semblent favoriser les auteurs du mémoire. Ces rencontres pourraient se faire avec un pasteur ou avec un éducateur chrétien, afin de s'aider mutuellement à résoudre les difficultés que pose concrètement l'éducation de la foi et à en inventer les applications concrètes.

## UN MESSAGE AUX PARENTS EVEILLES... OU PAS!

La seconde partie des conclusions s'adressent aux parents. D'ailleurs le ton et le style laissent aucun doute là-dessus. Voici ce que la Commission leur dit:

"L'école appartient d'abord aux parents. Elle devrait en prolonger l'action éducative.

"Or, que savez-vous de l'école que fréquente vos enfants? En connaissez-vous les professeurs? Que savez-vous de ses programmes, de ses difficultés, de ses objectifs? Connaissez-vous les règlements du comité catholique? Savez-vous ce que signifie dans les faits une école chrétienne? Avez-vous une idée du milieu que fréquente votre enfant quand il va à l'école? Savez-vous de quoi il a besoin?"

"D'où pour vous parents chrétiens, la nécessité de vous regrouper et de vous informer si vous voulez prendre relativement à l'éducation des décisions éclairées et ne pas laisser entendre à d'autres vous imposer leurs vues. A cette fin, la participation des parents aux ateliers pédagogiques et à toute autre forme de rencontres en milieu scolaire et paroissial est à encourager".

lant de changer le nom de l'Assemblée législative en celui d'Assemblée nationale, comme si toutes les assemblées du peuple n'étaient pas forcément nationales.

Et enfin, le débat sur le bill 79 touchant les enquêtes sur les incendies. Tel qu'apporté par le gouvernement, le projet avait deux vices majeurs. Il enfreignait de façon indiscutable les principes contenus dans la déclaration des droits de

## L'OBLIGATION DE CHACUN A PRENDRE SES RESPONSABILITES

Puis, reprenant son ton impersonnel, le rapport de la commission diocésaine de l'enseignement religieux au secondaire poursuit: "La situation demeure complexe, il faut le reconnaître. Elle invite, nous semble-t-il, les chrétiens à se regrouper dans une recherche patiente, ouverte et attentive, des solutions qui, sans parti pris, assureraient le mieux possible, dans une situation nouvelle, l'éducation de la foi des jeunes".

"Même s'il est urgent de mettre en application des formules de rechange, il convient d'éviter des décisions hâtives et irrévocables. Cette question pourrait constituer un point important à l'ordre du jour d'un éventuel concile ou synode diocésain. Dès aujourd'hui, elle invite aussi chacun de nous à renouveler constamment sa foi et à inventer dans le secteur de ses responsabilités particulières, d'autres façons de la transmettre".

N'apportant pas une réponse explicite à la question, à savoir s'il se fait encore de la religion à l'école, un point sur lequel le Service de presse diocésain reviendra au cours des prochaines semaines, la commission se demande plutôt s'il ne serait pas plus important, au fond, de s'interroger sur la qualité de l'éducation de la foi que nous assurons aux jeunes.

"On ne se trompera jamais en inventant, même en dehors des cadres scolaires, d'autres moyens d'éduquer la foi des jeunes et des moins jeunes, affirme la commission en mettant le point final au texte de son document.

(La semaine prochaine: les professeurs, autres que ceux de l'enseignement religieux, sont-ils dans le coup d'une école chrétienne?)

## HAPPENING...

(suite de la page 2)

— L'école n'est pas conçue en fonction d'une participation dynamique des étudiants à leur travail et n'aboutit dans l'immédiat à aucune réalisation utile pour la société actuelle.

— Le système actuel des examens ne constitue pas une juste évaluation des connaissances et des capacités des étudiants.

— Les A.G.E. ou conseils de classe s'occupent peu des questions académiques. Les quelques structures de participation existantes ont le plus souvent un caractère consultatif. De plus, elle ne permettent pas la participation de l'ensemble des étudiants.

Il est à noter que le transport est gratuit et que le nombre de billets est limité. Des renseignements à ce sujet vous seront donnés dans les écoles.

Yves Durand

l'homme en niant aux accusés certains droits élémentaires, et il ouvrait la porte à un patronage éhonté en voulant nommer plus de 200 commissaires enquêteurs à travers la province. L'Opposition a été si tenace que le gouvernement a dû céder et faire subir au bill les modifications qui s'imposaient. Ce n'était pas la première fois que le gouvernement actuel se voyait dans la position ridicule (suite à la page 6)

# Cartes d'Affaires

Consultez toujours

## La Cie Eagle Lumber Ltée

Pour votre BOIS et vos MATERIAUX de construction

VOTRE CENTRE DE CONSTRUCTION  
EN SIGNALANT 436-2396

300 rue Saint-Janvier SAINT-JEROME

FABRICANTS de miroirs  
et vitrages de toutes sor-  
tes. DEVANTURES de  
MAGASINS

Téls. 432-7664  
432-7651

## Les Miroirs St-Antoine Inc.

Albert et Ronald Filion, props

Spécialité: THERMOS SEAL

677 — 8ème avenue St-Antoine-des-Laurentides

BUREAU 432-7593

## THIBAUT & FRERES Ltée

ENTREPRENEURS PLÂTRIERS - STUCCO  
ESTIMÉS GRATUITS  
OUVRAGE GARANTI



356, RUE ISIDORE ST-JÉRÔME, QUE.

Bureau-chef  
RUE DE MARTIGNY  
(Côte Dalhousie)



ST-JEROME  
432-9707  
STE-AGATHE  
326-1414

## JACQUES LABELLE

ENTREPRENEUR PEINTRE

Eglises, industries, édifices publics  
commercial, résidences

76 RUE DES ERABLES 438-6108 ST-JEROME

Tél.: 432-9578

## AUCLAIR ELECTRIQUE LTEE

Normand Auclair, prés.

40 rue Brière Saint-Jérôme

## JOS LEMAY

EXCAVATION — DEBLAIEMENT DE NEIGE  
SABLE — GRAVIER — PIERRE CONCASSÉE

432-4681

112 DE MARTIGNY ST-JEROME

### Pourquoi ?

## Pourquoi la fermeture du Collège Lionel-Groulx?

Voilà une question que la société en général est en droit de se poser. Aussi bien les parents, contribuables qu'étudiants. Nous en connaissons le motif: ambiance non propice à l'étude, sabotage des cours, réunions générales convoquées en tout temps. Mais fermer physiquement le collège pour l'ouvrir deux semaines plus tard sans épurer le milieu n'apportera rien de positif et surtout aucune amélioration.

Il y a quatre groupes qui doivent prendre position au collège et cela pour retrouver l'ambiance propice à l'étude.

Tout d'abord le Conseil exécutif et le Conseil d'administration du collège. Eux plus que tout autre sont au courant des véritables troubles du collège, mais eux plus que tout autre aussi refusent de prendre position, il est bon de faire des concessions. Mais il est bon d'affirmer son autorité par un vote au conseil mais aussi par des décisions concrètes pour la bonne marche du collège.

Il y a ensuite le corps professoral qui a déjà pris position, qui est prêt à faire de nombreuses concessions (acceptation d'un nouveau calendrier scolaire).

Ceux aussi qui sont à la recherche d'une ambiance propice à l'étude, ont-ils raison de compter sur l'autorité de l'administration. Je crois que non parce qu'en n'approuvant pas les étudiants, il est à se demander si elle désire vraiment une ambiance propice à l'étude. Les parents sont dans une situation semblable, à plusieurs reprises ils se sont rencontrés et en très grand nombre, pour améliorer

la situation, ils ont fait plusieurs propositions au Conseil d'administration. Mais celui-ci prendra-t-il position?

Comme dernier groupe: Les Etudiants.

Ce n'est pas directement à cause des 150 contestataires que le CEGEP a fermé ses portes, pour sûr, ils n'ont pas aidé à améliorer la situation; non, la véritable cause est cette masse d'étudiants amorphes et indécis qui ne se sont jamais occupés de leurs affaires. Nous sommes tous plus ou moins conscients des troubles qui accablent le collège. Si nous sommes vraiment responsables qu'attendons-nous pour leur faire face? Au lieu d'assister aux réunions pédagogiques ou générales pour s'élire des représentants, participons en tant qu'étudiants responsables et plutôt que de démolir les structures actuelles ou de ne rien faire du tout, améliorons la situation, partons des structures déjà établies et bâtissons notre CEGEP dans la démocratie où la masse étudiante pourra s'exprimer non seulement en paroles, mais aussi en actes.

Comme les parents l'ont fait, prenons position, travaillons dans le positif, apportons quelque chose de constructif, et peut-être le Conseil d'administration se décidera-t-il enfin à agir, apportant les véritables solutions aux problèmes et permettant aux étudiants et aux professeurs une ambiance propice aux études, ce qui est leur véritable mandat.

Communiqué d'un mouvement étudiant

CEGEP LIONEL-GOULX —  
CAMPUS STE-THERESE.

### REOUVERTURE...

(suite de la page 1)  
veut faire changer quelque chose.

#### PROFESSEURS

Il n'est pas question, toujours selon M. Debien de renvoyer des professeurs de la maison. On avait fait allusion à la chose puisqu'à Chicoutimi (qui vient d'ouvrir à nouveau) dix professeurs ont été suspendus pour une période d'un mois environ. Il est certain que certains professeurs se sont vus impliquer dans la contestation étudiante mais l'administration ne tient pas à prendre aucune mesure répressive face à cet état de fait.

#### PROJET

Des rumeurs circulaient à l'effet qu'une certaine forme d'école libre devait se tenir à Ste-Thérèse. Cette nouvelle école cadrerait dans un projet pilote du ministère de l'Education. Les rumeurs ont été vite démenties par M. Debien. Il n'est donc aucunement question d'école libre à Ste-Thérèse. M. Léon Debien affirme que le monde étudiant n'est pas prêt à accueillir cette forme idéale d'enseignement.

#### CALENDRIER SCOLAIRE

L'avenir des étudiants du cegep demeure quand même incertain. L'année scolaire a été fortement compromise par l'occupation d'octobre et la fermeture de novembre. Il est certain que l'année scolaire ne pourra plus subir un autre délai. Le calendrier scolaire vient de se transformer à nouveau. Selon toutes probabilités, la première session se prolongerait jusqu'au mois de février, tandis que la deuxième se terminerait vers le 20 juin. De toute façon, il n'y a rien d'officiel jusqu'à maintenant, ce qui est certain, c'est l'obligation d'étirer le calendrier scolaire jusqu'à la fin de juin. Tout ça pour rencontrer les exigences de la faculté des arts et du ministère de l'Education, si l'on veut que notre année soit légalement reconnue.

#### ETUDIANTS

"Il est du devoir de chaque étudiant de remplir sa formule d'inscription:" c'est sur ces paroles que se terminait la causerie avec M. Debien. Il a souhaité à tous bonne chance et de plus il a souligné que l'administration du cegep Lionel-Groulx fera l'impossible pour permettre aux étudiants une fin d'année

dans l'harmonie. C'est d'ailleurs ce que souhaitent la majorité des enseignants et des étudiants.

Il ne faudrait sûrement pas croire que tout est terminé au cegep Lionel-Groulx. Il y aura certes de nombreux développements d'ici peu. Nous espérons seulement que tout se déroulera dans l'harmonie et l'entente. Plusieurs vœux furent exprimés afin d'empêcher toute lutte intestine entre étudiants eux-mêmes. Il y aura peut-être moyen de s'entendre d'ici peu. Pour le mieux être de tous, nous le souhaitons fortement.

### A L'ASSEMBLEE...

(suite de la page 5)

le ou de devoir amender substantiellement un projet de loi ou même de devoir le retirer come ce fut le cas pour le bill 67.

Si l'image d'un gouvernement peut se comparer à une toile, le tableau que nous offre présentement l'Union Nationale ressemble beaucoup plus à une croûte qu'à un chef-d'oeuvre!

CITE DE SAINT-JEROME  
DISTRICT DE  
TERREBONNE

## AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Maurice, greffier de la Cité de Saint-Jérôme:

Que le Conseil municipal de ladite Cité a, à sa session du 26 novembre 1968 tenue sur premier ajournement de la séance du 18 novembre 1968, adopté le règlement portant le numéro C-550 des règlements de la Cité, basé essentiellement sur le code du bâtiment fédéral à l'effet de réglementer les matériaux à employer dans la construction et la façon de les assembler.

Que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée pourra en prendre communication.

Donné à Saint-Jérôme sous seing, ce 27 novembre 1968.

GERARD MAURICE  
Greffier

CITE DE SAINT-JEROME  
DISTRICT DE  
TERREBONNE

## AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Maurice, greffier de la Cité de Saint-Jérôme:

Que le Conseil municipal de ladite Cité a, à sa session du 26 novembre 1968 tenue sur premier ajournement de la séance du 18 novembre 1968, adopté le règlement portant le numéro C-551 des règlements de la Cité, connu sous le titre de "Code du logement" dans le but de promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être de la population en prescrivant les mesures qui favorisent l'éclosion d'une vie sociale et morale saine.

Que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée pourra en prendre communication.

Donné à Saint-Jérôme sous seing, ce 27 novembre 1968.

GERARD MAURICE  
Greffier

# Cartes d'Affaires

LOCATION DE MACHINERIE STE-THERESE

*Mangiolo Inc.*

Jean-Paul Charron, président  
1190 boul. Labelle Tél: 435-4466

*Showbridge*  
**LUMBER** LITEE

PORTES et CHASSIS  
MATERIAUX DE  
CONSTRUCTION  
CHASSIS ALUMINIUM

232 PRINCIPALE  
LESAGE

224-2991

Ligne directe  
Lesage St-Sauveur 227-3516

435-3646-7

## Sauvé Construction Ltée

1022 BOUL. LABELLE  
SAINTE-THERESE

TELS: 432-9662 - 438-7188

## RENE BEDARD, INC.

TAPIS — TUILES — PRELARTS  
TRINGLES — STORES

50 rue LEGAULT

ST-JEROME



USINE ET BUREAU: TEL. 432-4145

## DEBIEN & FILS LTÉE

SABLE - PIERRE - DECOUVERT  
BLOCS DE CIMENT - PIERRE À PATIOS - BRIQUES

700 BOUL. LAJEUNESSE 999 BOUL. LA SALETTE  
ST-JÉRÔME, P.Q.



Location de machineries  
lourdes  
A L'HEURE  
OU AU CONTRAT

## CHARRON EXCAVATION Inc.

Tél.: 435-3634

616 Boulevard Labelle, Sainte-Thérèse

## S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue — 435-0313 — Ste-Thérèse, Qué.

Vous invite à acheter vos vêtements

DIRECTEMENT de la MANUFACTURE

et EPARGNEZ 50%

Vous trouverez plus de 5.000  
vêtements pour faire votre choix

### HOMMES ET GARÇONS

- Paletots
- Habits
- Gilets sport
- Pantalons
- Jeans
- Imperméables
- Coupe-vent
- Chemises de travail



FEMMES

- Jupes
  - Pantalons
- Ouvert tous les jours  
jusqu'à 6 heures —  
Vendredi à 9 heures

## Un curé dans le parc...

(suite de la page 4)

Fait encore PLUS RENVERSANT: alors que l'on croyait nager dans l'argent des hauts salaires de la G.M., alors que s'édifient des habitations très convenables, on apprend que la moyenne de salaire pour la région est inférieure à celle de la province; 79% gagnent \$4,000. et moins à Ste-Thérèse, alors que le pourcentage est de 73% pour l'ensemble de la Province.

Devant ces révélations que devons-nous penser? Des heureuses situations pour certains profitent à endormir la majorité des autres qui se régalaient de la satisfaction de vivre dans une ville prospère...

## LA REGIONALE...

(suite de la page 3)

capacités intellectuelles différentes ont un pouvoir de généralisation semblable et que d'autres l'ont à un degré moindre. Il se pourrait donc que dans des groupes de travail (classes), l'on trouve des étudiants de différentes intelligences, mais qui ont des modes d'appréhension semblables.

Cette recherche pourrait également influencer les méthodes d'enseignement, les locaux physiques dans lesquels vivent les étudiants, le matériel audio-visuel employé. Actuellement, les méthodes, les locaux et le matériel audio-visuel sont les mêmes pour une classe de rythme fort tout aussi bien que pour une classe de rythme lent. Est-ce normal?

Le principal chercheur sera M. Michel Marquis et le Comité des études recommande une subvention de \$10,800. pour une période de deux ans.

Ces subventions seront fournies par l'Institut de recherche pédagogique, si celui-ci accepte les projets.

### PAS NOUVEAU...

Ce n'est pas la première fois que la régionale participera à des projets de recherche. Depuis trois ans, en effet, l'Université de Montréal a envoyé chaque année des chercheurs qui ont obtenu de la régionale des éléments de recherche. L'une de ces recherches avait porté sur les tâches de l'enseignant, une seconde sur la fonction du directeur d'école et une troisième sur la motivation des étudiants aux études.



Même si la régionale a joué un rôle très utile dans ces recherches, ce fut tout de même un rôle plutôt passif, n'étant que le milieu où le chercheur pouvait quérir les données de base, statistiques, sondages nécessaires à l'élaboration de sa thèse. Cette année et dans les années à venir, la direction des services pédagogiques, avec des adjoints aux études, coordonnateurs, conseillers pédagogiques, chercheurs, professeurs, veulent tenter de répondre à des questions que la régionale se pose depuis un certain nombre d'années, questions auxquelles le ministère peut aider à répondre en acceptant ces deux projets de recherche et en les finançant.

## Des veuves se rencontrent

(SPD) — Depuis environ trois semaines, un nouveau

groupement rassemble un bon nombre de veuves qui se sont réunies pour échanger ensemble. C'est le premier groupement de ce genre dans le diocèse. Ces femmes qui, en majorité, ont des familles à soutenir ont besoin de se retrouver entre elles pour s'informer et se recréer. Elles attendent de ce groupement de l'entraide mutuelle, des oisirs et des moments d'échange. Des conférences seront organisées pour les informer sur différents sujets qui les intéressent directement. En général, ces femmes disent ne pas trouver chez les personnes qui les entourent la compréhension dont elles ont besoin. Toutes les veuves sont invitées à se joindre à ce groupement.

La prochaine réunion aura lieu le 2 décembre 1968, à 8 heures p.m. au centre diocésain, local 213. Pour information, appelez les numéros 438-5787 ou 432-7921.



### BELIER

21 mars — 20 avril

Usez de délicatesse envers votre conjoint. TRAVAIL: Vos supérieurs abusent de votre bonne volonté. SANTE: Un repos s'impose.

### TAUREAU

20 avril — 20 mai

Pour les femmes: Refrenez vos ardeurs sentimentales. La prudence s'impose. TRAVAIL: Vos efforts auront enfin le succès qu'ils méritent. SANTE: Les malaises quotidiens sont souvent causés par une négligence de votre part.

### GEMEAUX

21 mai — 21 juin

Chez vous la jalousie prône, habituez-vous à la confiance mutuelle. Votre amour ne tient qu'à un fil. TRAVAIL: Vous pouvez vous permettre un peu plus d'effort. SANTE: Un régime à l'eau de Vichy serait à conseiller.

### CANCER

22 juin — 22 juillet

Pour les hommes. Votre aise et confort ne doit pas vous faire oublier qu'il n'y a pas de mal à sortir quelquefois de la routine coutumière. TRAVAIL: Bonne semaine pour les intellectuels. SANTE: Pratiquez les sports au grand air.

### LION

23 juillet — 22 août

Sachez accepter les divergences d'opinion. TRAVAIL: Une chance vous est donnée, sachez en profiter. SANTE: Attention au surmenage.

### VIERGE

23 août — 22 septembre

La douceur vient à bout de tout. Persévérez dans cette voie. TRAVAIL: Montrez plus de courage et d'entraînement. SANTE: Un bon régime on ne vit pas d'AMOUR et d'EAU fraîche.

### BALANCE

23 septembre — 22 octobre

Une personne de l'autre sexe s'intéresse à vous, soyez sur vos gardes. TRAVAIL: Cessez de rêver, soyez plus réaliste. SANTE: Prenez de l'air pur.

### SCORPION

23 octobre — 22 novembre

Si vous aimez le Saggi-taire, les dispositions astrales sont en faveur de ce sentiment. TRAVAIL: Si le Verseau vous propose un engagement vous pouvez accepter. SANTE: Ne négligez pas vos malaises hépatiques.

### SAGITTAIRE

23 novembre — 21 décembre

A partir du 29 vous retrouverez votre optimisme, votre confiance dans les destin. TRAVAIL: Si le Bélier et le Capricorne sont vos adversaires, signez un accord. SANTE: Les enfants de ce signe se laissent aisément contaminer.

### CAPRICORNE

22 décembre — 19 janvier

L'amitié tient une place très grande dans vos occupations. TRAVAIL: Ne changez de tactique que si vous avez éprouvé un échec. SANTE: Vous êtes très sensible au magnétisme dégage par certaines personnes.

### VERSEAU

20 janvier — 19 février

Les nouvelles dispositions de votre caractère sont tout à l'avantage des signes de Vénus. Amour tendre ou passion intense. TRAVAIL: Une association avec les Poissons serait excellente et dynamique. SANTE: Vous ne ménagez pas assez vos forces.

### POISSONS

20 février — 20 mars

Vous entrez dans une phase plus calme faite de réflexion, de pondération. TRAVAIL: Votre planète s'engage dans une voie où vous attendent des succès. SANTE: Le temps humide ne vous convient pas. Portez des lainages non absorbants.

# SAINT-JANVIER

HUGUETTE BRAULT — 435-3734

## UN PETIT OISEAU M'A DIT...

Qui eut cru possible que M. le Président des Francs-Pêcheurs ne puisse déterminer le sexe des poissons. Le bureau de direction des Francs-Pêcheurs est prêt à recevoir la candidature de toute parsonne apte à donner des cours de zoologie à ce cher Normand.

Avez-vous vu Henri se promener fièrement, mardi soir, avec ses pantalons nouvellement pressés d'un mois? C'est sûrement son épouse qui aura à bien se tenir, après lui avoir fait croire qu'elle avait pressé les fameux pantalons, durant la journée.

Le travail de plusieurs citoyens de St-Janvier est inconnu de la plupart des autres. Peut-être y a-t-il un employé du gouvernement, et plus spécialement au département des allocations familiales? Si oui, ce monsieur serait le bienvenu à la Caisse Populaire, pour expliquer à "deux des pissenlits": Jocelyne et Céline, le montant qui sera versé à une femme enceinte qui perd son bébé, soit, selon le vocabulaire de ces deux "fleurs de comptoir": "une femme qui fait une fausse couche!"

Huguette Brault,  
St-Janvier.

# CEREMONIE DES MORTS

Mardi le 19 novembre, en notre église paroissiale, avait lieu la Cérémonie des Morts, organisée par les Chevaliers de Colomb. Cette cérémonie très solennelle en a impressionné plus d'un. De nombreux Chevaliers et membres des Conseils de Ste-Thérèse et de St-Jérôme rendaient, par leur présence, cette manifestation beaucoup plus imposante. Après la cérémonie religieuse, les Chevaliers, leurs épouses et les personnes invitées se sont rendues à l'école Sacré-Coeur. Aux personnes de St-Janvier, Me Gérard Vermette a présenté les invités des deux villes voisines et, à leur tour, leur a présenté les membres du conseil de notre paroisse. Quelques-uns de ces officiers dont: M. Marcel Lalonde, Grand Chevalier du Conseil 1892 de St-Jérôme; M. Roger Chouinard, Grand Chevalier du Conseil 2015 de Ste-Thérèse; M. Lucien Forget, président du Comité

de St-Janvier; M. l'abbé Gaston Pageau, aumônier de nos Chevaliers; et M. Richard Chalfoux, président du Comité de la salle, ont adressé quelques mots aux personnes présentes. Dr Henri Leroux, président du comité pour la campagne de la lutte contre le cancer a expliqué les ambitions de cette campagne et les ravages de cette terrible maladie. Il a encouragé chacune des personnes présentes à donner généreusement à cette campagne. Le tout suivi d'un café, et des petits gâteaux, offert gratuitement par M. Maurice Racine. Il est fort probable que l'expérience soit renouvelée à chaque année. Les Chevaliers de St-Janvier ont invité ceux des autres conseils à revenir l'an prochain. Espérons qu'il n'y aura aucun changement à ce programme; la chose vaut la peine d'être organisée.

### Franc succès

La partie de cartes du Cercle des Fermières, à l'occasion de la Ste-Catherine, a connu un franc succès, cette année comme toujours d'ailleurs. Les cartes n'ont pas perdu leur popularité dans notre village, nous en avons eu la preuve à cette soirée. Félicitations aux gagnants des différents prix et aux organisatrices de cette soirée.

### Meilleurs voeux

Prompt rétablissement à Claude Gascon.

Bonne fête à Mario Brault, Johanne Racine, Denis Coursol, Luc Leroux, Mme Wilfrid Brault, et Mme Cécile Ethier.

### Filles d'Isabelle

Il semble que les dames et jeunes filles de St-Janvier aient décidé de suivre l'exemple de leurs maris et amis en prenant une part plus active à un organisme appelé "Filles d'Isabelle". Depuis quelques mois, les nouveaux membres sont très nombreux et ce mouvement prend un essor qui, bientôt, sera comparable à celui des Chevaliers. Les dames et jeunes filles intéressés à ce mouvement n'ont qu'à se renseigner auprès de Mme Jacques Forget qui se fera un plaisir de répondre à leurs questions.

### Première expérience

Dimanche le 17 novembre, avait lieu le rallye automobile organisé par les Chevaliers de Colomb. Pour la plupart, cette compétition était une première expérience qu'ils ont beaucoup appréciée et espèrent bientôt renouveler, malgré les déboires survenus. Lorraine et René Noël ont terminé en première position, Marcel Maurice et Yvon Godard en deuxième, Réjean Forget et Thérèse Alarie en troisième. Chacun des gagnants a reçu un trophée pour le récompenser de ses efforts. La seule ombre au tableau est le manque de participation, par leur absence, des Chevaliers de St-Janvier.

### Encourageons nos annonceurs

## ETHIER & FRERES



- LEGUMES -  
- LEGUMES -  
- LEGUMES -

Tél.: 435-9581

200 Charles Ouest Saint-Janvier

## Kempac Corporation

OFFICE :

8677 Delmeade Road,  
Montréal 9, Québec

Tél. 738-1137

PLANT :

75 rue Principale,  
St-Janvier, Québec

Tél. 435-0321

TEL. 435-6574

## FANTASIA Ltée Ltd.

Etablie en 1946

Fabricant de boîtes de carton pliantes et rigides.  
Service d'imprimerie commerciale complet.  
(Forme continue et "snap-out")

159 rue Principale  
Saint-Janvier-de-Blainville, Qué.

### TAXI RENE TURCOT

435-3342

Voyage à l'extérieur

### Salon Gracia

Madame Roger Gauthier,  
prop.

3 coiffeuses  
à votre service

Coupes - Ondulations -  
Teintures - Permanentes

Avec ou sans rendez-vous

82 Victor Est St-Janvier

Tél. : 435-3393



FERRONNERIE

LUCIEN THERRIEN

Dépositaire peinture C-I-L

207 rue PRINCIPALE ST-JANVIER

435-3074

via  
incendie  
automobile  
responsabilité

GASCON & TETREAU INC.

COURTIERS D'ASSURANCES



435-1022 — 438-7437

BUREAU 44 VICTOR-OUEST ST-JANVIER

### Roland Ouellette Enrg.

— VENTE ET SERVICE —  
MACHINERIE AGRICOLE

Tél. : 438-7835

420 Boul. LABELLE ST-JANVIER

Bureau chef  
Tél. : 322-2250

St-Janvier  
Tél. : 435-3977

## SALONS FUNERAIRES

GIROUX et FILS INC.

JOSEPH AUBIN, propriétaire

36 rue Victor Ouest Saint-Janvier



### Garage H. Bélanger

Mécanique—Electricité—Transmissions automatiques  
Roues balancées

258 rue PRINCIPALE ST-JANVIER

TEL. 435-3922



St-Janvier  
Golf & Country Club  
18 Trous

Salle à diner — Club house — Restaurant  
Ski — Traine-sauvage — Location d'autos-neige  
Gaston Alarie, propriétaire

369 RANG-SUD

TEL. 435-9631  
435-9075

ST-JANVIER

## Crémerie St-Janvier

A. Plante, prop.

Commerçant de  
beurre en gros

Tél. 435-3912

222 rue de l'Eglise

St-Janvier

# Femme d'aujourd'hui

## DE TOUT, POUR TOUT... ET J'EN PASSE!

avec Mireille...



### FEMME D'AUJOURD'HUI "AU NOM DES CONCESSIONS"

Pour être heureux dans la vie, il faut "mettre de l'eau dans son vin", dit le proverbe. — (Encore faut-il qu'il y ait du vin.) — Entièrement d'accord avec cette assertion, mais en bonne fille raisonnable que je crois être, je jugerais bon de préciser qu'il y a un juste milieu dans tout — (si je n'avais point peur de me faire taxer de "latineuse", je dirais: "In medio stat virtus").

Faire des concessions, c'est primordial, si on veut que les nations s'entendent, que les pays s'accordent, que les provinces se côtoient pacifiquement, que les voisins vivent en harmonie et que deux êtres respirent l'un avec l'autre du même air de paix et d'amour. — (C'est moralisateur, mais c'est bien beau quand même.)

Mais, il y a quand même des valeurs, des droits, des privilèges et des propriétés qui n'entrent pas sous la coupe de ces dites concessions, au dépens desquels ils se verraient abbêtés, frustrés et même détruits. On exige la liberté de parole, de penser, d'agir et de ne pas agir aussi quelques fois...

Lorsque pour une raison valable, pour des motifs sérieux, une communauté ou un individu reste ferme sur ses positions, ne cède ou ne concède pas, il faut avant de provoquer une tollée monstre, s'arrêter un instant et évaluer les raisons qui le ou la font agir de cette façon, le tout avec un esprit impartial, mettant au rancart ses petites ambitions personnelles, ses petits caprices et ses petits enfantillages.

Un individu ou une société a le droit, si cela ne brime pas la liberté et le bien commun d'autrui, de rester fidèle à ses idées premières, et de ne pas succomber sous le feu des demandes répétées et parfois mal justifiées.

On réclame la liberté à grands cris: Il faudrait avant tout, commencer par respecter celle des autres si on veut être et avoir la liberté pour soi-même.

Tout cette diatribe ne veut nullement prétendre qu'il faut adopter le style "mulet" qu'il ne faut en aucun cas condescendre ou tenter d'obtenir de la condescendance des autres; mais le tout doit s'effectuer d'une manière à ne pas molester personne moralement, — et encore moins physiquement.

Et que l'on se rappelle donc qu'une chose qui a été dite avec sérieux et réflexion a pour but de s'encrener définitivement. Nul n'est besoin alors de dilapider temps et salive à remâcher plus qu'éternellement les mêmes réquisitions ou de passer les mêmes commentaires obséquieux.



Mariage de M. et Mme Ronald Ménard née Mlle Francine Dufour, en l'église St-Pierre de St-Jérôme, Qué.

(Photo: La Photo Wilfrid).

VOICI QUI SORT DE L'ORDINAIRE! Aussi incroyable que cela puisse paraître, tous les nouveaux tissus d'ameublement de cet élégant décor safari contiennent la même fibre que son épais tapis pelucheux. Fabriquée de main d'homme d'oléfines de polypropylène Herculon, cette fibre présente d'excellentes qualités de décoration intérieure et extérieure, pour recouvrir un parquet de cuisine et de salle de séjour, et même le fond d'une piscine. D'une durabilité exceptionnelle, elle conserve sa couleur et résiste à presque toutes les taches. Des tons de vert, d'or, de tangerine et de couleurs neutres sont employés pour les divans-lits, les murs, les oreillers, les écrans et les cubes pour les sièges et le remisage. L'atmosphère africaine est renforcée par la chaleur qui se dégage du bois vieilli, du laiton, de l'éclairage indirect provenant du plancher, du feuillage exotique séché et des trophées de chasse. C'est le décor idéal pour une garçonnière ou pour un abri familial dans la nature.



# CKJL

LE POSTE DE LA BELLE MUSIQUE  
DANS LES LAURENTIDES

ST. JEROME, QUE.

900 AU CADRAN

Sur les ondes joyeuses, les ondes qui dansent, les ondes de CKJL-900 radio-laurentides, à St-Jérôme, vous revient tous les matins à 7 heures, l'émission "ÉCOUTE-MOE DONC", animée par l'irrésistible Marcel Giguère. C'est du Marcel Giguère à son meilleur qui vous est présenté tous les matins à 7 heures sur les ondes de CKJL-900, le poste de la belle musique dans les Laurentides.

# SPORTS

avec Gilles CHAYER



## HOCKEY :

# TOUR DU CHAPEAU POUR 100,000 JEUNES

Un joueur de hockey réussit "le tour du chapeau" lorsqu'il compte trois buts en une même partie. Dans la présente campagne de souscription, le slogan mis de l'avant: LE TOUR DU CHAPEAU pour 100,000 jeunes signifie accomplir l'exploit de recueillir des compagnies et du grand public \$250,000. somme qui sera mise au service des enfants et adolescents du Québec.

Jusqu'ici les services rendus à ces jeunes par plus de 10,000 bénévoles ont été si remarquables que l'Association du Hockey Mineur du Québec Inc. est maintenant considérée comme le plus important groupement sportif du genre au Canada, et probablement au monde entier.

Les buts que poursuit maintenant cette association (AHMQ) en collaboration avec la Fédération du Hockey Amateur du Québec Inc., visent à établir de nouvelles structures qui favorisent à l'avenir la décentralisation, la démocratisation, la revivification et l'administration efficace du hockey amateur québécois.

## SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

### VISITE DU PARLEMENT

Récemment, quelques quatre vingt personnes de Ste-Anne-des-Plaines se sont rendues dans la capitale fédérale. Après la visite du parlement et de la ville, les visiteurs ont été chaleureusement reçus par le député fédéral de Terrebonne, M. Roland Comtois. Ce voyage était organisé par la Chambre de Commerce de la municipalité.

—x—x—

### HOMMAGES AUX DOYENS

Le 16 novembre dernier, une assemblée dite "Hommages à

nos doyens" avait lieu à l'église paroissiale de Ste-Anne-des-Plaines. Le doyen des curés, le chanoine Rodolphe Joly a célébré une messe à l'intention des doyens et leur à donner une bénédiction papale. Après quoi, une assemblée publique a suivi, avec allocutions d'usages et chant de circonstance.

Le conférencier invité était M. Lionel Bertrand qui a discoursé sur l'histoire de la région.

En somme une belle fête pour témoigner aux doyens de la place toute la gratitude et la reconnaissance qu'ils méritent.

### Boxe :

### Cléroux gagne par décision unanime

En effet, jeudi dernier au nouveau Forum de Montréal. Le pugiliste Robert Cléroux remporta une victoire très im-

portante sur le noir Cleveland Williams. Au-delà de 16,000 personnes assistèrent à ce combat très attendu de Cléroux.

### Chasse :

### 5,919 chevreuils abattus

Heureux les chasseurs qui ont frappé cette année.

Voici le rapport du ministère du tourisme de la chasse et de la pêche sur la chasse au chevreuil. Dans le comté de Labelle 117 mâles ont été tués, 124 femelles, 123 jeunes, pour un total de 364.

Dans le Québec, 2,548 mâles, 2,094 femelles, 913 jeunes pour un total de 5,555. Pour ce qui est du pourcentage 45.9 mâles, 37.7 femelles, et finalement 16.7 pour les jeunes chevreuils.

## Le sport scolaire de la région regroupera 500 athlètes, dimanche à Lachute

Près de quarante équipes prononceront le serment de l'athlète dimanche matin à la polyvalente Lavigne avant de se lancer à fond de train dans la compétition. La Section Laurentienne du Sport Scolaire qui compte dans ses rangs 9 régionales situées au nord de Montréal marquera, par cette rencontre, le début de son programme pour l'année 1968-69. La régionale Dollard-des-Ormeaux sera l'hôte de 500 athlètes, garçons et filles, évoluant au Basket, Volley et Hand Ball.

La phase intra-muros offre à tous les jeunes la possibilité de pratiquer leur sport préféré, peu importe leur habilité.

La phase inter-scolaire sélectionne ceux et celles qui manifestent une certaine habilité à pratiquer un sport donné. Les activités inter-écoles sont structurées en ligues tandis que les activités inter-régionales se présentent sous forme de tournois. En terme de statistique, voici ce que ça donne :

a) phase obligatoire = 7,497 étudiants ; b) phase intra-muros = 2,200 étudiants ; c) phase inter-scolaires :

— niveau inter-écoles 650 étudiants.

— niveau inter-régionales 200 étudiants.

### LE PROGRAMME DE DIMANCHE

A compter de 9 : 00 h. a.m., les athlètes arriveront à la Polyvalente Lavigne à Lachute pour participer d'abord à la cérémonie religieuse pour catholiques et protestants. A 10 : 00 h., après le serment de l'athlète, les compétiteurs se distribueront de la façon suivante :

### LES STRUCTURES DU SPORT SCOLAIRE

Le programme d'Education Physique tel que conçu au Québec doit trouver son application à trois niveaux soit : la phase obligatoire, la phase intra-muros et la phase inter-scolaire. Ces trois niveaux d'actions sont intimement liés mais marqués d'un caractère différent.

La phase obligatoire s'applique à raison de deux périodes par semaine dans l'horaire régulier d'un étudiant et seule une exemption médicale peut modifier un aspect ou l'autre de la participation de ce dernier.

Le Hand Ball à Laurentian Regional High School.

Le Basket Ball à Lavigne et au vieux High School.

Le Volley Ball à l'école Clément.

Vers 2 : 30 h. p.m., le début des finales se dérouleront à la Polyvalente pour se terminer à 4 : 30 h. La remise des trophées marquera la fin de la rencontre.

### LA POPULATION EST INVITEE

Les dirigeants du sport scolaire ont choisi cette année de placer les rencontres inter-régionales le dimanche pour permettre à la population d'assister aux matches. La qualité du jeu et le dynamisme qui caractérisent ces rencontres valent d'être vus par la population. Les jeunes sont sensibles à l'attention que portent les adultes à leurs activités.



Mlle Lise Pépin, 19 ans, 5'2", cheveux blond-roux, yeux bruns. St-Eustache.



Mlle Danielle Ouellette, 5'4", cheveux bruns, yeux de même couleur. Ste-Adèle.



Mlle Denise St-Pierre, 5'2", cheveux blonds, yeux bruns, 20 ans. 33-21-33, St-Antoine-des-Laurentides.



Mlle Andrée Rompré, 5'6", cheveux blonds, yeux bleus, 22 ans. St-Jérôme.

**VOTEZ POUR LA CANDIDATE DE VOTRE CHOIX!**  
**ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN PRIX DE GRANDE VALEUR**

QUI SERA ELUE **MISS AUTO-NEIGE** 1969 DES LAURENTIDES ?

ELECTIONS LE 14 DECEMBRE 1968

**C. K. J. L. — 900**  
 SAINT-JEROME

LES PHOTOS AVEC LES NOMS DES CANDIDATES PARAITRONT PROCHAINEMENT

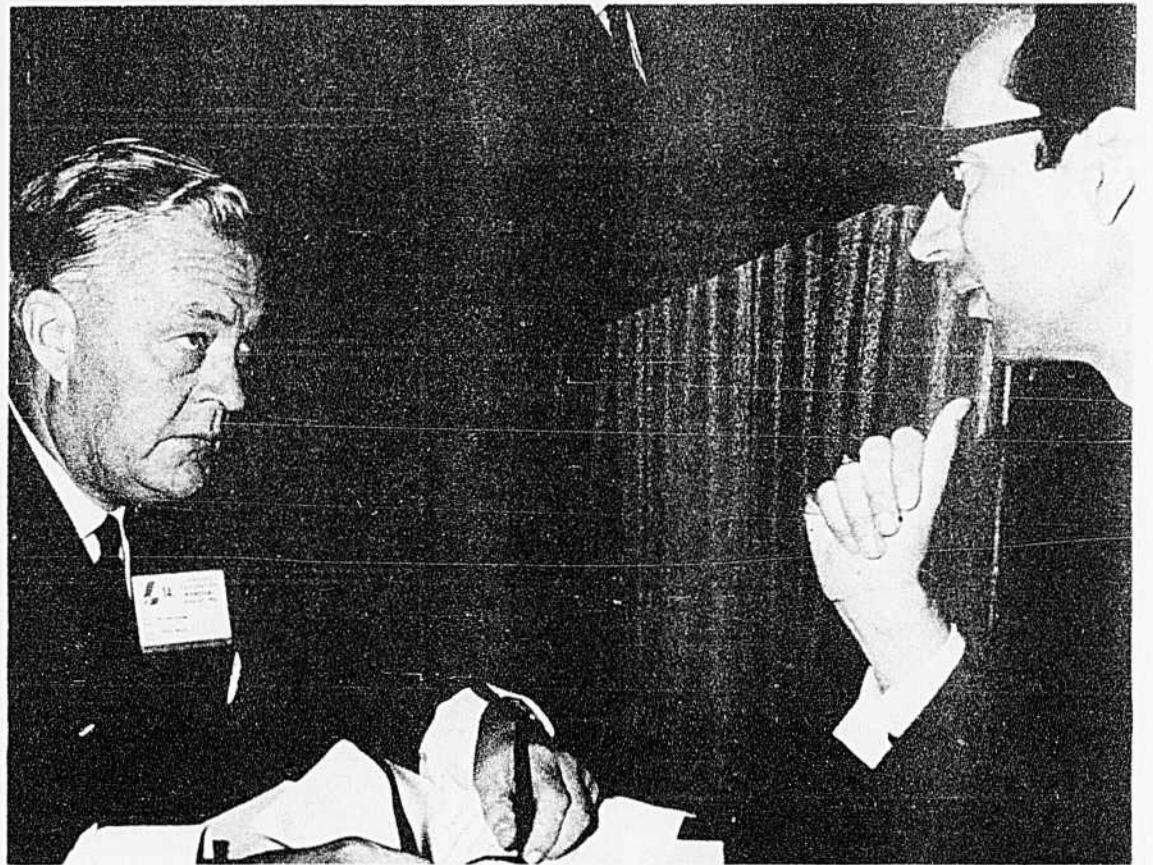
<p style="text-align: center;"><b>PRIX</b></p> <p>DE GRANDE VALEUR              POUR LA CANDIDATE              QUI SERA ELUE              MISS AUTO-NEIGE              '69</p> <p style="text-align: center;">DETAILS A SUIVRE              CONCERNANT              LES PRIX.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Miss AUTO-NEIGE 1969</b>              C.K.J.L. 900              BULLETIN DE VOTE</p> <p>JE VOTE POUR Mlle : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p style="font-size: small; text-align: center;">Ce bulletin me donne la chance de gagner un prix de grande valeur</p> <p>NOM : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>NO. TEL. : _____</p> <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Faites parvenir ce bulletin de vote à :              C.K.J.L. C.P. 900, ST-JEROME, QUE.</p>	<p style="text-align: center;"><b>PRIX</b></p> <p>DE GRANDE VALEUR              AU GAGNANT              DU TIRAGE FAIT              PARMIS LES BULLETINS              DE VOTE</p> <p style="text-align: center;">SURVEILLEZ LES              DETAILS              SUR NOS ONDES</p>
---	--	---

# AU CONGRÈS LIBÉRAL PROVINCIAL

Lors du récent congrès de la F.L.Q., plusieurs résolutions importantes concernant différents domaines de la politique provinciale ont été adoptées telles que l'éducation, les loisirs, l'agriculture, le plein emploi, la sécurité sociale, les affaires culturelles, le développement industriel. Chacun de ces sujets a d'abord été étudié en atelier et soumis par la suite à l'assemblée générale. Deux mille militants libéraux venant des 108 comtés de la province ont participé à ces assises.



La présidente de la Fédération des Femmes libérales Mlle Lise Bacon appuie la motion de confiance à l'endroit de l'hon. Jean Lesage qui devait être adoptée à l'unanimité par les deux mille délégués présents.



Une discussion sérieuse entre le chef du parti M. Jean Lesage et le critique officiel des libéraux en matière financière M. Robert Bourassa.



Sur cette photo prise peu avant le banquet de clôture du congrès on aperçoit de gauche à droite Mme Jean Tétreault, épouse du nouveau président de la Fédération, M. Denis Hardy, vice-président de la F.L.Q., Mlle Lise Bacon, présidente de la Fédération des Femmes Libérales et secrétaire de l'exécutif du parti libéral provincial et l'hon. Jean Lesage.

# Robert Bourassa répondra aux questions

Les organisateurs du souper-causerie de l'Association libérale de St-Jérôme qui aura lieu samedi soir le 30 novembre à 7.00 hres à la salle Nantel qui est située à l'intersection des rues Montigny et Durand à St-Jérôme nous communiquent qu'il reste encore quelques billets disponibles; c'est ce que nous a annoncé M. Armand Raymond, président de l'organisation.

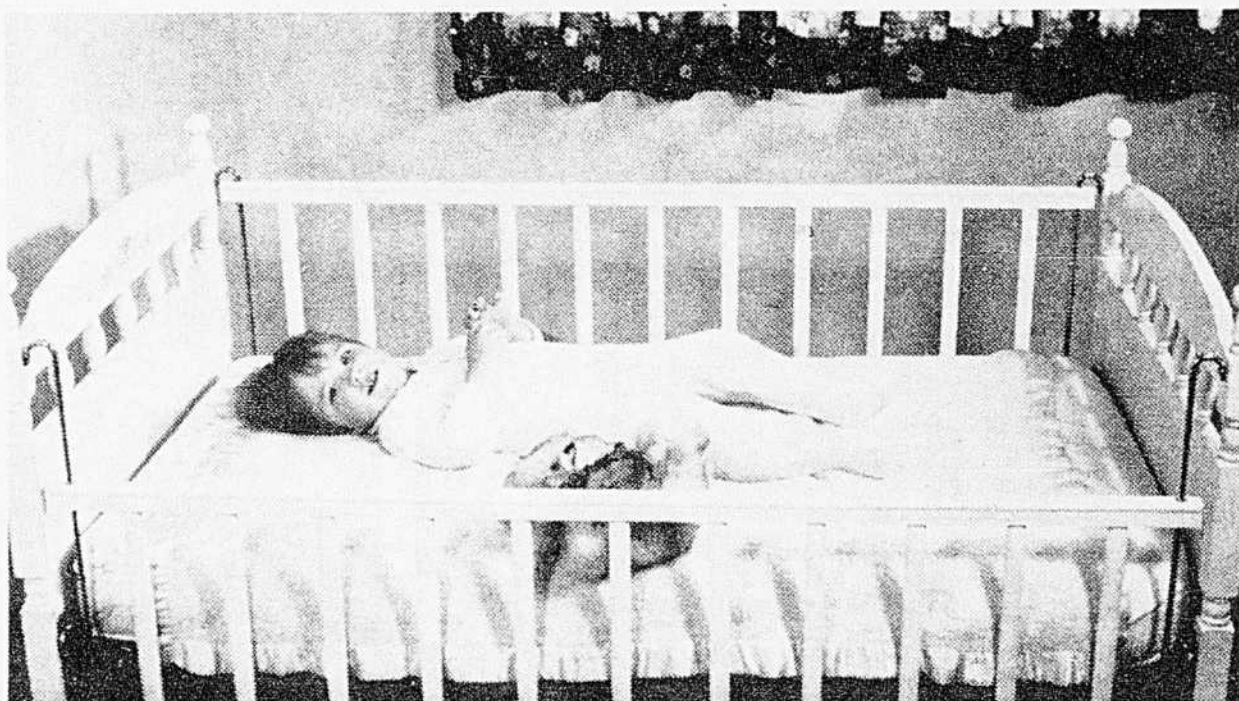
On se rappelle que c'est M. Robert Bourassa qui est conférencier invité à ce souper. Après un court exposé, ce dernier répondra aux questions des convives.

Nul doute qu'il saura intéresser vivement l'auditoire en particulier sur des questions se rapportant à la souveraineté du Québec et à ses conséquences économiques.

C'est M. Denis Hardy, vice-président de la F.L.Q. qui présentera M. Bourassa. Cette manifestation est sous la présidence de Me Gérard Vermette, président de l'Association libérale du comté de Terrebonne. Après le souper, la soirée se poursuivra par une danse.

Ceux qui désirent obtenir des billets peuvent s'adresser à: Fernand Cyr, 438-5767; Laurent Beauchamp, 438-6257; Roger Schlybeurt, 432-7148; Gilles Rousseau, 432-7903; Paul-Emile Vermette, 432-7797; Armand Raymond, 438-5043; Wellie Rudy, 438-3144; Marcel St-Aubin, 432-7342.

Dans les autres parties du comté, les principaux organisateurs ont eu des billets pour ceux qui en désirent.



le confort... en toute sécurité  
le confort... avec un maximum de propreté  
le confort... à volonté



## Confortablement vôtre...

*Evidemment!  
Surtout quand on parle du  
chauffage à l'électricité.  
Il apporte le confort et le confort total.  
Voilà un argument solide,  
indiscutable.  
De plus, ce mode de chauffage  
est bien moins cher  
qu'on ne le croit.  
Considérez, en effet,  
tous les avantages qu'il vous offre*

Consultez un spécialiste en chauffage  
à l'électricité ou le service  
des ventes de l'Hydro-Québec.

**L'électricité,  
le confort total  
à la portée de tous.**

